

L A R E N T R E E S C O L A I R E

C'EST AUSSI LA REPRISSE DE LA CATECHESE... et non pas un ou deux mois après.

Il est utile, comme à chaque rentrée, de donner quelques précisions.

- Les enfants qui sont en 10 ème (C E 1) suivent "l'Année d'Eveil à la Foi". Chaque enfant est pris en charge par ses parents: c'est la CATECHESE FAMILIALE. Des réunions sont prévues pour les parents et des rassemblements (regroupements) pour les enfants.

Si vous avez un enfant en CE 1, et si vous désirez qu'il soit catéchisé, vous êtes invités à venir l'inscrire le MERCREDI 17 SEPTEMBRE, au PRESBYTERE, aux heures suivantes: de 10h à 12h, ou de 17h à 19h ... ou encore, si vous êtes empêchés durant la journée, le soir de 20h à 21h.

Dans la plupart des paroisses, les inscriptions seront faites dès le mercredi 10... Nous attendons le 17, car Mr le Recteur accompagne un groupe de pèlerins à Lourdes du 7 au 13 septembre... Il ne s'agira donc pas de prendre du retard sur le programme...

- Si certains enfants, pour une raison ou pour une autre, n'ont pas été inscrits l'an dernier... il n'est peut-être pas trop tard pour le faire... Les inscriptions se feront ce même mercredi 17 septembre

- Les enfants de 9 ème (C E 2), de 8 ème (C M 1) et de 7 ème (C M 2) se retrouvent en équipes de catéchèse, comme les années précédentes, autour d'une catéchiste (les volontaires seront toujours les bienvenues).

- Les élèves de 6 ème et de 5 ème sont pris en charge par Soeur Françoise et Mr le Recteur.

- A moins d'avis contraire, les enfants déjà "catéchisés" l'an dernier sont inscrits pour cette année.

- S'il y a de "NOUVEAUX ARRIVES" dans la paroisse, qu'on veuille bien le faire savoir, toujours le MERCREDI 17 SEPTEMBRE, aux heures signalées plus haut.

Voici quelques phrases relevées dans le numéro de septembre de POINTS DE REPERE (Revue des catéchistes et des parents):

VIVE LA CATECHESE: S'embarquer pour une aventure.

Annoncer la parole de Dieu, la vivre et la célébrer avec les enfants.

Conduire ces jeunes à professer à leur tour la foi des chrétiens.

Sensibiliser la communauté à l'importance de cette mission.

Voilà ce que tentent, chaque année, des milliers de catéchistes.

LE CATE, QUELLE AVENTURE ! Ceux et celles qui s'engagent dans la catéchèse savent que cette aventure n'est pas toujours facile mais qu'elle est aussi la source de bien des joies.

CATECHISER: OUVRIER DES CHEMINS. L'acte de catéchiser nous conduit à faire mémoire d'une Parole, à en témoigner, à la célébrer et à en faire percevoir aux enfants toute la saveur.

CATECHISER: CONDUIRE A DIRE "JE CROIS".

La catéchèse permet aux enfants de passer de la profession de foi d'une communauté à la profession de leur propre foi.

LA COLLECTE DU "DENIER DU CULTE" se poursuit. N'AVEZ-VOUS PAS OUBLIE VOTRE OFFRANDE? ...

CHANGEMENT D'HEURE.- Dans la nuit du 27 au 28 septembre il faudra retarder les pendules d'une heure. A partir du samedi 4 octobre, la messe du samedi soir sera célébrée à 20 hrs.

=====
Le pardon de N.D. de GRACES (à Saint-Mathieu) aura lieu le dimanche 7 septembre et sera présidé par M. Paul GOARZIN, de N.D. de Kerbonne BREST.

=====

=====

La saison estivale se termine et nous allons reprendre nos habituelles activités en regrettant que le soleil se soit fait parfois désirer chez nous alors qu'il surchauffait les autres régions.

Mais les amoureux du passé oublieront vite ces jours "sans". Ils garderont surtout, je pense, le souvenir de ceux qui les confortèrent dans leur sentiment et principalement celui de la visite à Saint Mathieu des membres de la COMMISSION d'ADMINISTRATION GENERALE du CONSEIL GENERAL qui, en présence du SOUS-PREFET de l'Arrondissement et des ARCHITECTES des BATIMENTS HISTORIQUES, formulèrent le voeu que soient engagés les travaux conservatoires permettant de faire durer les RUINES de l'ABBAYE encore au moins mille ans. Il leur appartient dorénavant de réaliser ce voeu.

Cette visite eut toutefois un résultat immédiat: après trois années de "suspension" la messe en l'honneur de SAINTE ANNE fut célébrée le 27 juillet dans la nef de l'ancienne église abbatiale. Présidée par Monseigneur PAILLER, ancien archevêque de ROUEN, plus de 600 personnes participèrent à cette célébration rehaussée des chants de l'Ensemble Vocal du Léon.

D'autre part, la municipalité a fait procéder par l'Institut de Géo-architecture de la Faculté des Sciences de Brest, à une étude devant aboutir à la valorisation du site de Saint Mathieu. Elle a été présentée au public, schématisée, durant les mois de juillet et août.

Aux salles d'expositions organisées par les "Amis de Saint Mathieu" s'ajoutait cette année une projection vidéo sur l'Abbaye et le phare qui complétait la visite. Elle fut très appréciée des personnes qui acceptèrent de lui consacrer les vingt minutes de sa durée.

Ce sont là des initiatives d'importance bien sûr, mais qui ne doivent pas nous faire négliger celles qui, réalisées jour après jour, contribuent à valoriser le patrimoine local:

- aménagement des abords du porche de la chapelle N.D. de GRACES ainsi que de l'accès au terrain du sémaphore d'où l'on peut admirer la façade romane de l'église abbatiale;

- priorité accordée désormais aux piétons se rendant à l'Abbaye et au promontoire sud;

- organisation des sentiers piétonniers et édition d'une brochure à l'intention de leurs utilisateurs;

- entretien effectué quotidiennement par les employés communaux pour essayer de maintenir ordre et propreté contre vents, marées et usagers;

et aussi les recherches accomplies sur le terrain par un éminent curieux dont il résulte:

- que le "souterrain" de l'Abbaye est en réalité une salle d'environ 50 mètres carrés à usage de cave d'un bâtiment aujourd'hui disparu;

- que l'écrivain du siècle dernier qui entendait le bruit de la mer sous l'église abbatiale avait en partie raison puisqu'une faille naturelle de 65 mètres de longueur y est ouverte, accessible par basse mer;

- que de nombreux ossements humains parsèment la falaise, sous le sémaphore, vraisemblablement dispersés lors de la construction du poste;

- que sa curiosité a été (mais provisoirement) déçue: il n'a rien découvert au sommet de la roche séparée du promontoire sud de St Mathieu;

- qu'il est attiré du côté de Ty-Baol à la suite d'une information importante.

Rappelons enfin à l'intention de ceux qui s'accrochent à leurs racines: l'EXPOSITION sur "LES CELTES" présentée à DAULAS jusqu'au 15 septembre. A ce jour plus de 25.000 visiteurs l'ont admirée, et aussi la réouverture à QUIMPER du "MUSEE DEPARTEMENTAL BRETON" rénové: 1000 mètres carrés d'exposition, atelier pour enfants, librairie, salle d'audio-visuel, bibliothèque, etc...

Un évènement récent nous ramène à Plougonvelin. En effet le 10 mai dernier le Maire de Brest inaugurerait à Saint Pierre, à proximité du Centre d'Instruction Naval une rue "Jean GUILLEVIC", initiative qui va perpétuer à Brest le nom d'un enfant de Plougonvelin, et prononçait à cette occasion l'allocution suivante:

"Né le 10 novembre 1931 à Plougonvelin, Jean GUILLEVIC entre en avril 1946 à l'Ecole des Pupilles de la Marine, puis en décembre 1947 à l'Ecole des Mousques jusqu'à sa désignation pour le centre SIROCO où il acquiert la formation de Fusilier-marin. Certifié COMMANDO il est affecté le 1^{er} juin 1949 au commando "TREPPEL". Nommé Quartier-Maître de 2^{ème} classe il est volontaire pour MARINE INDOCHINE et affecté le 15 janvier 1951 au commando "FRANCOIS". En mai 1952 l'unité opère au TONKIN dans la région de NINH NINH, sérieusement accrochée par des forces supérieures en nombre et en armes. Il est tué à son poste, ayant épuisé ses munitions, et grâce à son sacrifice, sauvé son commando d'une destruction certaine.

Décoré de la Croix de Guerre des TOE avec une citation à l'Ordre de l'Armée de Mer à titre posthume, il sera aussi décoré de la Médaille Militaire.

Le quartier-maître Jean GUILLEVIC, tué à 21 ans, sera un exemple d'allant, d'enthousiasme et de courage pour ses successeurs dans les toutes proches écoles de la Marine Nationale."

Ajoutons que la décision de donner le nom de Jean GUILLEVIC à une rue fut prise par le Conseil Municipal de la ville de Brest le 8 novembre 1985 pour répondre aux demandes formulées par plusieurs de ses anciens camarades, et que la Marine Nationale honora également sa mémoire en baptisant "COURS JEAN GUILLEVIC" la promotion d'élèves formés à l'Ecole des Fusiliers Marins entre le 1 août et le 1 décembre 1974.

Le KANNADIG se devait de rapporter ces témoignages afin qu'à Plougonvelin nul ne les ignore.

(à suivre)

Jacques RONGIER

PAROISSE BAPTEMES.- Le 5 juillet: Marc LAINE, fils de Jacques et de Marie PAUL, Le Conquet.

Le 12 juillet: Franck POLI, fils de Alain et de Nelly LE GOFF, Brest.

Le 13 juillet: Nicolas GUENNEUGUES, fils de Raymond et de Maryse CLOAREC, Roléa.

Marion DUBOIS, fille de Rémy et de Joëlle LESVENAN, Brest.

Le 14 juillet: Aurore HERVE-BAZIN, fille de Dominique et de Agnès LEMEE, Paris.

Morgane HERVE-BAZIN, fille de Dominique et de Agnès LEMEE, Paris.

Le 20 juillet: Christopher ROUX, fils de Monique ROUX, Brest.

Sabrina CHERON, fille de Christian et de Nelly ROUX, Brest.

Le 2 août: Tiphaine POITOU, fille de Charles et de Anne BILCOT, Saint-Aubin-du-Cormier.

Yannick DAOULAS, fils de Jean-Michel et de Brigitte RAGUENES, Brest.

Christian AMIS, fils de Daniel et de Anne RAGUENES, Rue de Lesminihy.

Le 12 août: Christophe FRAPPAT, fils de Jean-François et de Véronique DELANOE, Clamart.

Le 15 août: Florent THOS, fils de Yves et de Véronique ALLAIN, Fontenay-aux-Roses.

Le 16 août: Vincent GUEGUEN, fils de Christian et de Dominique HALL, Jouy-le-Moutier.

Camille BERGES, fille de Christian et de Marie-Hélène POUPON, Rue des Courlis.

Le 17 août: Julia PELLEN, fille de Olivier et de Elisabeth CHARLES, Montmorency.

Le 23 août: Mathieu BELLEC, fils de Christian et de Hélène PIRIOU, 20 rue de Pen-ar-Méan.

= Gwennoline POUTIER, fille de Patrick et de Michèle GOULLOU, Brest

8
Le 24 août: Amandine LE GALL, fille de Gérard et de Alla FIRONOVA, Brazzaville.

Laurianne RICHARD, fille de Gilbert et de Raymonde PELLE, Kervennoc.

Gilles HACKENSCHMIDT, fils de Hartwig et de Dominique RICHARD, Ottobrunn (R.F.A.)

Virginie LEAUSTIC, fille de Philippe et de Jocelyne LE STER, Kernaët.

MARIAGES.-

Le 5 juillet: Yann CARIOU et Isabelle CANN, Brest et Guipavas

Le 12 juillet: Philippe HENRY, Brest et Véronique LAGADEC, Impasse Ker-Eol.

Le 25 juillet: Guy CHATELAIN, Brest et Patricia LANNUZEL, Keryel.

Le 26 juillet: Frédéric PEYRE et Lydie ROPARS, Valenciennes.
Thierry GRENIER, Tergnier (02) et Fabienne ROSOC, Rue Saint-Jean.

Le 2 août: Jacques LE GALL et Françoise LE GOFF, Riec-sur-Belon.

Le 8 août: Maurice ABBADIE, Artigues et Véronique RAGUENES, Goasmeur, et Rue du Perzel.

Le 9 août: Alain LE HIR, Brest et Minh-Thu NGUYEN THI, Jouy-en-Josas et Brest.

Le 9 août: Robert HOUON, Rue de l'Escale, et Agnès BOSSARD, Brest.

Le 11 août: Marc PELLE et Valérie FIQUET, Saint-Brieuc.

Le 27 août: Pascal LE BIHAN, Berchères-sur-Vesgré et Gaëlle KERMARREC, Saint-Brieuc.

Roger RIOUAL Brest et Anne KERAUDY, Toulal-lann.

Le 29 août: Gilbert RUELEN, Gorrekêar, et Françoise HALL, Impasse de l'Anse.

Le 30 août: Serge GOURIOU et Isabelle GUILLEMANT, Hyères.

MARIAGES HORS PAROISSE.-

9
Le 26 juillet: à BELLIGNE (L.A.): Dominique DELAUNAY et Geneviève LE STANG, Trémour.

à PORSPODER: Patrice CHEVAL, Brest et Geneviève de CLARENS, Kerdivichen.

Le 23 août: à LONDRES, Pierrick LE SOUCHU, Brest et ANN-MARIE HICKEY, Londres.

BAPTEME HORS PAROISSE.-

Le 3 août, à l'Île MOLENE, Christophe TUAL, 14 Lot. Gwel-kaër. (fils de Remy et de Cathy BIHANNIC)

DECES.-

Le 16 juillet: Yves GELEBART, 76 ans, Kervilzic.

Le 24 juillet: Jean-René QUERE, 92 ans, Le Goasmeur.

Le 29 juillet: Jean-Charles SANIEL, 68 ans, Allée Verte.

Le 30 juillet: François PERHIRIN, 69 ans, Rue de Saint-Yves.

Le 16 août: Marie LANNUZEL, épouse Yves PERROT, 76 ans, Gaudina.

Le 29 juillet, à PLESTIN-les-GREVES:

Soeur AGNES BIZIEN qui passa plusieurs années de "retraite" à Plougouvelin (Maison de Ty-Coz, Rue St-Mathieu. Voici quelques passages de l'homélie prononcée par Mr l'aumônier de Plestin lors de ses obsèques.

..."Si nous vivons, nous vivons (nous devons vivre) pour le Seigneur. Si nous mourons, nous mourons (nous devons mourir) pour le Seigneur". Vivre pour le Seigneur, on comprend encore un peu ce que cela signifie: ce n'est pas autre chose dans la vie chrétienne que la mise en oeuvre de la grâce baptismale, à plus forte raison dans la vie religieuse.

Ce fut la vie très simple et très méritoire de notre soeur pendant les soixante années qu'elle passa comme infirmière près des malades (surtout à Saint-Pierre Brest). Il lui fut pénible de devoir renoncer aux activités de dévouement qui avaient jusque là rempli sa vie, lorsque à 85 ans elle arriva, il y a deux ans, comme "reposante" en cette maison de Plestin, emportant en son

